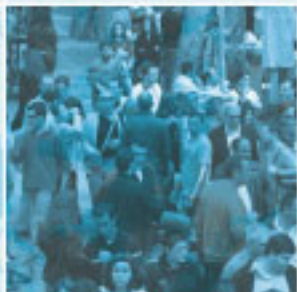




PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION 2007-2013

# LES JEUNES SOUS STATUT UNIVERSITAIRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

LES JEUNES  
SOUS STATUT  
UNIVERSITAIRE:  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR



<b>AXE I : LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE</b>	<b>6</b>	
<b>CHAPITRE 1</b>	<b>LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CARTE</b>	<b>7</b>
1.1	Les Orientations et Objectifs	7
1.2	Les conditions à satisfaire	12
1.3	Les principes spécifiques à l'IUFM	14
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>LES FORMATIONS INSCRITES À LA CARTE</b>	<b>17</b>
2.1	Les filières de l'Université de Corse et de l'IUT	17
2.2	La Carte des filières de l'IUFM	26
2.3	Les filières Post-Bac des Lycées	27
<b>CHAPITRE 3</b>	<b>PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ET FORMATIONS SUPÉRIEURES</b>	<b>29</b>
<b>AXE II : LES AUTRES FORMATIONS SUPÉRIEURES</b>	<b>32</b>	
<b>CHAPITRE 1</b>	<b>LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES</b>	<b>33</b>
<b>CHAPITRE 2</b>	<b>LES FORMATIONS DISPENSÉES PAR LES ORGANISMES CONSULAIRES, L'INSTITUT ENSAM DE CORSE, ET LE CNAM DE CORSE</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>36</b>	
Annexe 1	Effectif du Supérieur en Corse 2005/2006	37
Annexe 2	Répartition des effectifs du Supérieur en Corse (2006)	38



## LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN CORSE

Les lois de 1991, 2002 et 2004 ont conféré à la Collectivité Territoriale de Corse des prérogatives qui lui permettent, en matière de formation initiale et supérieure de mener une action globale.

S'agissant de l'enseignement supérieur et de la recherche, si l'Etat conserve la charge des dépenses liées à la pédagogie et à la recherche, l'homologation des diplômes et des titres, l'attribution et le financement des postes, la Collectivité Territoriale de Corse est en effet, à la fois chargée d'établir et de voter la carte des formations et de la recherche, mais également de financer, construire, équiper et entretenir les établissements inscrits à la Carte.

Ces nouvelles compétences permettent donc à la Collectivité Territoriale de Corse d'envisager le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche avec le souci d'inscrire la réflexion et l'action dans un cadre de cohérence :

- > Cohérence avec les politiques engagées par la Collectivité Territoriale de Corse, l'enseignement supérieur et la recherche étant des facteurs essentiels du développement économique, social et culturel.

- > Cohérence entre la programmation de l'offre de formations et de recherche et les programmes prévisionnels d'investissement qui doivent en découler.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un schéma directeur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, adopté le 19 décembre 2003, ayant pour objectifs :

- > La présentation des perspectives de développement de l'Université de Corse et de l'IUFM.

- > L'analyse des besoins de l'Université de Corse et de l'IUFM compte tenu de son développement actuel et futur.

Le développement universitaire a fait l'objet d'un programme prévisionnel des investissements (PPI), voté par l'Assemblée de Corse le 5 février 2004.

La Carte de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est donc l'expression du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans ses aspects qualitatifs et quantitatifs.

En même temps, l'organisation nouvelle issue de l'application du système «Licence, Mastère, Doctorat» (LMD) devrait rendre possible le souhait de bien des formateurs de « décompartmenter » savoirs, expériences et compétences et favoriser la transdisciplinarité.

Conformément à l'article L-44.24-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la carte n'est devenue définitive qu'après signature de la convention tripartite Etat/Collectivité Territoriale de Corse/Université de Corse, intervenue le 22 juillet 2005.

Sont présentées dans ce document, les formations inscrites à la Carte de l'Enseignement Supérieur en 2003, les formations sanitaires et sociales transférées par la Loi du 13 août 2004, ainsi que celles dispensées par les autres organismes de formation.



# AXE 1

# LES FORMATIONS

# SOUS STATUT

# SCOLAIRE ET

# UNIVERSITAIRE

## CHAPITRE 1 : LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CARTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Par la création du savoir, et sa transmission aux étudiants, l'enseignement supérieur est l'un des fondements des sociétés modernes avancées. Aujourd'hui et encore plus au XXI<sup>ème</sup> siècle, la compétition économique sera d'abord celle de la matière grise.

La place de la Corse dans cette compétition dépend largement de la qualité de l'enseignement et de la Recherche qui y seront développés.

Le caractère prospectif de ce document doit en faire un guide pour l'action de ses partenaires : elle doit définir des choix réalistes et proposer des priorités fondées à la fois sur le diagnostic effectué et des ambitions raisonnées.

Sont présentées ci-après les orientations, les objectifs, les conditions de mise en œuvre, ainsi que les considérations spécifiques à l'IUFM.

### 1.1 : Les orientations et les objectifs

> Relever le défi du nombre sans sacrifier la qualité :

La Carte de l'Enseignement Supérieur se traduit prioritairement par des choix de nature qualitative : définition et renforcement de certains pôles de compétence, meilleure utilisation des équipements existants, définition des orientations retenues dans le domaine de formations.

Le dispositif Licence-Maîtrise-Doctorat choisi par l'Université de Corse amplifiera cette tendance.

Toutefois, 30 à 40% d'échecs ou d'abandons en cours d'étude, soulignent la difficulté rencontrée pour faire prendre en charge à ce niveau de formation une gestion plus pertinente de l'hétérogénéité des flux entrants dans le secteur universitaire, puisque « l'ère de l'enseignement supérieur de masse est d'ores et déjà celle des universités européennes ».

Il semble évident de considérer que la Qualité d'une formation, d'un établissement, d'un centre de recherche ne s'auto-proclame pas. La Qualité n'est pas normalisée, elle est diverse.



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

## &gt; Mieux corrélér formation et inclusion sociale :

Relever les défis du Nombre doit trouver sa concrétisation au niveau de l'insertion professionnelle des étudiants, car l'interrogation majeure des familles quand un jeune entre à l'Université en Corse ou ailleurs, est bien de savoir quels seront les débouchés offerts à l'issue des études.

La Carte vise en effet à donner aux étudiants les meilleures chances d'intégration professionnelle, tant à l'échelle insulaire que nationale ou européenne. L'offre de formation facilitera le développement des coopérations internationales et, en particulier, européennes. En matière d'enseignement supérieur, les collaborations pourraient à terme se traduire par la création de diplômes communs à plusieurs établissements européens.

Le souci de l'insertion professionnelle des étudiants se pose en termes de choix de filières : le cap a été correctement négocié par l'Université, puisque toutes les filières ouvertes depuis 1998 sont professionnalisantes.

Le vieux débat, pour savoir si l'Université devait se limiter à dispenser des formations fondamentales ou s'engager vers l'implantation de filières professionnelles ouvertes vers des débouchés nouveaux, débat qui, il y a encore quinze ans, engendrait des tensions très vives, est largement dépassé.

Toutefois, un diplôme n'est pas en soi une qualification, il ne l'est que s'il est en même temps un signe reconnu sur le marché du travail qui correspond à des pratiques de recrutement et de promotion.

Un diplôme professionnel ne devient une qualification que s'il articule des contenus scientifiques et techniques et des pratiques d'employeurs. Il n'a de fiabilité que s'il est une co-construction où les employeurs participent à la définition des contenus.

Le L.M.D et son approche métier ébauchée à l'Université de Corse permettront d'accentuer cette professionnalisation des contenus pédagogiques. L'étudiant devrait pouvoir au plus tôt se confronter à des réalités professionnelles, et construire avec les professions des parcours liant formation universitaire et pratique professionnelle.

> S'attacher à développer le concept de formation tout au long de la vie, appuyé notamment par la validation des acquis de l'expérience :

La réflexion sur la formation des adultes ne peut plus désormais s'abstraire d'un contexte éducatif considéré dans sa globalité. Elle doit aussi tenir compte de la complémentarité de processus d'apprentissage successifs, constitutifs d'un parcours de formation qui se veut et se doit d'être de plus en plus cohérent.

Depuis plus de trente ans, l'action éducative s'est progressivement inscrite dans une logique de formation permanente appelée à se dérouler tout au long de la vie, à partir d'apprentissages et de développements de compétences construits dans une alternance d'activités professionnelles et de formation.

Ces orientations majeures devraient trouver leur concrétisation par la mise en œuvre d'objectifs qui relèvent, pour les quatre premiers d'une approche générale, et pour les autres d'un caractère spécifique.

Il conviendra en effet de mettre en place les dispositifs qui se traduiront par :

- une carte des formations plus lisible :

Puisque la réforme L.M.D n'impose aucun cadrage pour le périmètre pédagogique de l'offre de formation, il faut mettre à profit cette opportunité d'auto-organisation, en proposant des formations universitaires qui s'appuient sur des thèmes ciblés pour lesquels l'Université de Corse peut afficher une pertinence.

- une réelle prise en compte de l'insertion professionnelle des étudiants se traduisant par :

- le rapprochement indispensable avec les acteurs du développement
- la mise en place d'une politique coordonnée de l'alternance
- la reconnaissance d'une faculté d'expérimentation de certaines formations avant d'en envisager la pérennisation
- dispositif spécifique cofinancé par les trois partenaires
- l'organisation du suivi des étudiants.



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

En termes de choix de filières, il est nécessaire :

- de définir les profils de compétence professionnelle, pour orienter convenablement l'étudiant dans le choix de son parcours de formation
- d'intégrer le projet professionnel de l'étudiant dans les formations « générales »
- de généraliser les modules de connaissance et de culture d'entreprise dans les parcours étudiants
- de mettre en place des modules courts d'adaptation à l'emploi.

- un plus grand nombre d'étudiants admis au grade de Licence :

Une exploitation judicieuse de la réforme L.M.D, qui repose notamment sur la diversification des parcours de formation et sur des actions d'accompagnement et de réorientation, en constitue le principal élément de réussite.

- une facilitation de la reprise d'études :

Dans le cadre de la « formation tout au long de la vie », la validation des acquis de l'expérience (V.A.E) est le principal élément d'ouverture de l'Université de Corse à l'ensemble des catégories socio-professionnelles.

Plus spécifiquement, l'Université de Corse devra s'attacher à permettre :

- le renforcement de la place de la langue corse :

La consolidation de la filière langue et culture corses (L.C.C) reste une priorité pour l'Université, et devrait être en partie assurée en proposant l'enseignement de la langue et de la culture corses dans la liste des enseignements transversaux et en élaborant un Master correctement adossé aux équipes de recherche travaillant sur les thématiques de la langue et culture corses.

Il paraît aussi pertinent de développer, dans la perspective des concours de professorat bilingue, des formations bivalentes intégrant notamment la didactique du bilinguisme.

- La poursuite de la politique de développement des filières à finalité professionnalisante :

Est proposée l'ouverture de nouvelles Licences professionnelles, tout en cherchant à consolider les cursus technologiques déjà en place.

Il pourrait également être envisagé, en collaboration avec l'ENSAM notamment, la mise en place d'un cursus de formation aux métiers d'Ingénieur.

- Le développement des enseignements transversaux :

La maîtrise d'une langue vivante (autre que le Corse), la langue et la culture corses, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'élaboration d'un projet professionnel, seront les principaux enseignements transversaux.

- Le renforcement de l'articulation recherche-enseignement-valorisation :

Le principal critère de cohérence de l'offre de Masters est de s'assurer qu'ils reposent tous sur des équipes de recherche reconnues et productives.

- La mise en place d'un centre de préparation aux concours administratifs

- Une meilleure articulation Université/IUFM

Il est utile de favoriser la préparation aux concours d'enseignants en accentuant les relations entre l'Université et l'IUFM, à la fois dans le domaine de la recherche et des filières de formation, en incitant à la mutualisation des ressources humaines ainsi qu'à la co-gestion de certains équipements. D'une manière générale, il conviendra de moduler certains cursus universitaires dans la perspective de la préparation des concours de recrutement.



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

## 1.2 : Les conditions à satisfaire

Afin d'atteindre ces objectifs, il paraît utile de :

> Structurer et consolider le dispositif régional de formation afin de le rendre plus attractif :

Sera privilégié le développement des liens entre filières (notamment Section de Techniciens Supérieurs, Diplôme Universitaire de technologie, Institut Universitaire Professionnalisant, Masters, formations d'ingénieurs) afin d'éviter les effets de concurrence ou de rivalité dans la répartition des formations.

S'agissant plus spécifiquement des premiers cycles généraux, il convient d'être prudent quant au développement de secteurs dont les débouchés semblent limités. La Carte devra donc s'accompagner d'un dispositif régional de connaissance du marché de l'emploi, de suivi des étudiants, tant dans leur parcours universitaire que dans leur insertion professionnelle ultérieure.

Le suivi des étudiants de premier cycle sera prioritaire, même s'il est opportun de l'effectuer pour d'autres catégories, notamment les seconds cycles (2ème grade de Master) dont les taux d'échec semblent, depuis peu, s'élever.

Des enquêtes d'insertion devront être systématiquement menées.

> Encourager des dispositifs pédagogiques innovants en :

- incitant au mixage de publics relevant de statuts différents (étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) en ouvrant, par exemple, toutes les formations à partir du 2ème grade (Master) notamment - et dans les premiers grades technologiques - à la formation initiale et à la formation continue.

- renforçant les dispositifs de formation alternée

- confortant l'orientation de développement de l'enseignement à distance déjà engagée par l'Université.

Le développement de l'enseignement à distance doit permettre la croissance des effectifs et répondre aux contraintes de certains étudiants ou de certains salariés, empêchés de participer directement à l'enseignement sur site.

Il devrait permettre, soit de moduler l'offre (la participation à certains enseignements, notamment les enseignements magistraux, étant assurée grâce à ce dispositif, les TD et TP étant assurés localement), soit de réaliser des enseignements s'adressant à des publics dispersés (Masters multisceaux, double cursus, formation continue des cadres, des salariés).

> Enfin, il paraît important aussi de garantir une meilleure information et orientation au niveau des lycées.



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

### 1.3 : Les principes spécifiques à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)

#### > Les orientations :

L'IUFM est un partenaire institutionnel à l'interface de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle dans un domaine spécifique, celui des métiers de l'éducation aux caractéristiques déterminantes en matière d'enjeux sociaux à court, moyen et long terme.

Ses missions, son rôle et la croissance prévisible des activités le situent parmi les principaux accompagnateurs du développement insulaire.

Il est en effet chargé :

- > d'offrir localement une formation professionnelle qualifiante, diplômante de haut niveau, et à insertion certaine, aux métiers de l'Education et une perspective d'accès à la préparation des concours correspondants
- > de contribuer à la formation continue des enseignants et personnels éducatifs travaillant en Corse
- > de constituer un pôle d'animation éducative et de recherche pédagogique, en réseau avec les différents acteurs régionaux et nationaux.

La présente proposition de renouvellement de la carte des formations est axée :

- > sur un développement de la **coordination** de l'offre professionnelle d'une part avec la restructuration LMD de l'offre universitaire locale, et d'autre part, des logiques européennes telles que déclinées au niveau national
- > sur le principe d'une coordination en matière de flux qui tienne compte des dispositions réglementaires relatives aux affectations inter-académiques des professionnels formés dans le 2ème degré

> sur les orientations thématiques fortes imprimées par la Collectivité Territoriale et déclinées par le Conseil d'administration de l'IUFM lors du vote du Projet d'Etablissement : Environnements Méditerranéens et Européens, Maîtrise des Langages.

L'IUFM constitue un mode privilégié d'accès à l'emploi pour une partie importante des étudiants (environ 10 à 15 % de l'effectif total des inscrits universitaires) qui réussissent leurs études à l'Université de Corse et pour plus faible partie un lieu d'accueil (au moins provisoire et en particulier en formation professionnelle de deuxième année) pour des lauréats d'autres universités et d'autres régions.

> Les objectifs :

Renforcer l'attractivité par la complémentarité et le développement de parcours coordonnés.

Complémentarités en amont :

> Adosser les préparations et formations professionnelles (en particulier les CAPES) aux filières de l'Université de Corse et en continuité pour créer de véritables parcours optionnels orientés dès la Licence à destination des publics intéressés par l'enseignement

> Améliorer l'articulation pédagogique par des enseignements préparatoires co-délivrés et validés en licence pouvant constituer des éléments propédeutiques et anticiper ainsi dès les cursus Licence les orientations vers la préparation des concours (modules préparatoires et modules pré-professionnels) en préparant dès la 3ème année les étudiants aux exigences des concours de recrutement.



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Pourraient être proposés des compléments dans les parties des programmes des concours de recrutement qui ne figurent pas suffisamment dans le cursus des licences : par exemple, la langue médiévale en Lettres Modernes - Géographie en Histoire - Mathématiques, ...

Complémentarités en aval :

> Par validation dans le cadre des Masters existants à l'université de Corse, d'unités de formation délivrées au sein des différentes préparations à l'IUFM et donnant lieu à attribution de crédits permettant éventuellement après l'IUFM, la poursuite d'étude à l'Université de Corse, dans les Masters.

> **Les conditions :**

Il serait utile d'envisager des conventions spécifiques aux filières et départements inscrits dans la convention cadre IUFM-Université permettant la définition des parcours et modules validés, la mutualisation des compétences, des ressources et des équipements spécifiques.

Il est cependant nécessaire de noter que le principe d'ouverture annuelle des filières reste subordonné à la disponibilité des ressources nécessaires dans le contexte insulaire local particulier, contexte qui amène à plaider d'une part en faveur d'une accentuation de la politique de mutualisation inter institutionnelle des compétences, mais aussi pour une sortie des normes SAN REMO, les effets identifiés dans le cas de l'université étant a fortiori lourdement ressentis sur l'IUFM compte tenu de sa plus petite taille.

## CHAPITRE 2: LES FORMATIONS INSCRITES À LA CARTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### 2.1 : Les filières de l'Université de Corse et de l'IUT

La carte des formations présentée a été élaborée selon le dispositif Licence Master Doctorat (LMD) conformément à l'accord de principe donné par l'Assemblée de Corse en date du 24 mars 2003.

Les textes relatifs au dispositif L.M.D. intègrent une unité de compte adoptée dans tous les pays adhérant à l'espace européen : celle des crédits ECTS (30 crédits pour l'obtention d'un semestre).

Ainsi, la Licence s'obtient par capitalisation de 180 crédits sur six semestres.

Puis, c'est avec 120 crédits supplémentaires (soit 300 crédits cumulés) qu'un étudiant se verra délivrer un Master, qui peut être professionnel ou de recherche.

Pour ce qui concerne le grade de Master, il s'obtient à partir de parcours types à finalité professionnelle ou à finalité recherche. Le choix pour un étudiant d'opter pour un Master professionnel ou un Master de recherche peut se faire après un parcours en tronc commun de deux semestres par exemple : on parle alors de « Master en Y ».

Pour l'Université de Corse, la réforme L.M.D doit être beaucoup plus qu'une harmonisation des parcours universitaires à une échelle européenne, et elle peut réellement déboucher sur une redynamisation de la carte de formations, à condition de savoir tirer le plein profit de l'autonomie pédagogique offerte par les textes ministériels.

Par ailleurs, l'analyse du bilan de la période 2000/2003 nous montre de réelles réussites, et certaines formations au contenu attractif (Génie de l'Environnement, NTIC, Tourisme et Développement Durable, Communication et Méditerranée...), sont porteuses en termes de débouchés après étude et attirent un public étudiant venant de l'extérieur de l'île.



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

La nouvelle carte de formations devra viser à les pérenniser.

Ce constat doit prendre en compte le fait que certaines formations sont confrontées à une baisse sensible de leurs effectifs, notamment les seconds cycles scientifiques : cette désaffectation, observée au plan national, est ressentie de façon plus sensible dans une petite Université.

La nouvelle carte a été élaborée par domaines de formations.

Notons que deux Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP) n'intègrent pas à ce jour le dispositif L.M.D, à savoir :

- > L'IUP NTIC,
- > L'IUP Génie de l'environnement.

L'Université de Corse continuera toutefois à délivrer aux étudiants qui le souhaitent les titres intermédiaires de Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), de DEUG et de Maîtrise.

La carte globale est présentée ci-après.

DOMAINE de FORMATION	SCIENCES ECONOMIQUES et GESTION
DUT (G.E.A)	Gestion des Entreprises et des Administrations Techniques de Commercialisation (T.C)
LICENCE Professionnelle	Commerce Spécialité Gestion de la Valorisation des Produits Agroalimentaires Management des Organisations Spécialité Entrepreneuriat
LICENCE	Economie - Gestion Commercialisation des produits touristiques
MASTER	Economie Régionale et Tourisme durable Spécialité Economie Géographique et de l'Environnement (rech) Spécialité Ingénierie du Développement Territorial (pro) Spécialité Tourisme durable Sciences du Management (pas de M1) Spécialité Affaire Internationales Sud Méditerranéennes (pro) Spécialité Administration des Entreprises (pro)



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

## DOMAINE de FORMATION

LETTRES, LANGUES, ARTS  
et SCIENCES HUMAINES

BAC + 3

Diplôme National de Guide  
Interprète

LICENCE

Lettres Modernes  
Langue, Littérature et  
Civilisation Etrangères (LLCE)  
Spécialité Anglais  
Spécialité Espagnol  
Spécialité Italien  
Langue et Culture corses  
Langues Etrangères Appliquées  
(LEA)  
Histoire  
Information et Communication  
(en L3)  
Sciences du Langage (en L3)  
Sciences de l'Education (en L3)

MASTER

Langue et Culture Corses (rech)  
Langages  
Spécialité Etudes Littéraires (rech)  
Spécialité Sciences du Langage  
(rech)  
Spécialité Sciences de l'Education  
(pro)  
Sciences de l'Homme et de la  
Société (SHS)  
Spécialité l'Homme dans son  
contexte historique et  
anthropologique (rech)  
Spécialité Communication Europe et  
Méditerranée (pro)  
Spécialité Valorisation des  
patrimoines vernaculaires et  
méditerranéens (pro)

DOMAINE de FORMATION	SCIENCES et TECHNOLOGIES
DEUST	Analyses des milieux biologiques
DUT	Génie Biologique (G.B) Génie Civil (G.C) Services Réseaux et Communication (S.R.C)
LICENCE Professionnelle	<p>Techniques et Activités de l'Image et du Son</p> <p>Spécialité Conception et création de produits multimédias et audiovisuels</p> <p>Industrie agroalimentaire, Alimentation</p> <p>Spécialité Gestion de la qualité des produits agroalimentaires</p> <p>Environnement</p> <p>Spécialité Eau et Environnement</p> <p>Génie Civil et Construction</p> <p>Infrastructures routières et de Transport</p> <p>Gestion de crises</p> <p>Sécurité des biens et des personnes</p>
LICENCE	<p>Biologie</p> <p>Biochimie</p> <p>Chimie</p> <p>Informatique</p> <p>Mathématiques</p> <p>Physique</p> <p>Ingénierie électrique (en L3)</p>



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

IUP

Génie de l'Environnement  
Spécialité Environnement  
Métiers de l'Information et de la  
Communication  
Spécialité Intégration des systèmes  
informatiques

MASTER

Mathématiques et applications aux  
fluides géophysiques (rech)  
Management d'activités sportives et  
de pleine nature en Méditerranée  
(pro)  
Sciences physiques de l'environne-  
ment  
Spécialité Systèmes énergétiques et  
énergies renouvelables (pro et rech)  
Spécialité Risques naturels (pro et  
rech)  
Qualité Bio  
Spécialité Bio-molécules (rech)  
Spécialité Qualité et valorisation  
des productions Animales et  
Végétales (pro)  
Gestion de l'Environnement  
Spécialité Ingénierie écologique  
(pro)  
Spécialité Gestion intégrée du litto-  
ral et des écosystèmes (pro et rech)  
Intégration des systèmes d'informa-  
tion (pro et rech)  
Spécialité Compétences complémen-  
taires en informatique (pas de M1)

<p>DOMAINE de FORMATION</p>  <p>LICENCE</p>  <p>MASTER</p>	<p>SCIENCES et TECHNIQUES des ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES</p> <p>Management du Sport Education et Motricité</p> <p>Poursuite d'études possibles en Sciences et Technologies : Management d'activités sportives et de plaine nature en Méditerranée (pro)</p>
<p>DOMAINE de FORMATION</p>  <p>PCEM1</p>	<p>DEPARTEMENT SANTE</p> <p>Première année du Premier Cycle d'Etudes Médicales</p> <p>Poursuite d'études en Médecine, Odontologie, Sages Femmes à Paris V - René Descartes, à Aix-Marseille II à Nice Sophia-Antipolis</p>
<p>DOMAINE de FORMATION</p>  <p>LICENCE</p>  <p>MASTER</p>	<p>DROIT</p> <p>Droit Administration publique (uniquement en L3)</p> <p>Droit Notarial (pro) Droit des Collectivités Territoriales : Spécialité Administration Générale (pro) Spécialité Collectivités Territoriales et Patrimoine (pro)</p>



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

## FORMATION UNIVERSITAIRE EN APPRENTISSAGE 2005/2006

L'apprentissage dans l'Enseignement Supérieur s'est développé dès la rentrée 2004. Des sections ont été ouvertes à l'IUT de Corse pour les formations suivantes :

- > Le **DUT Gestion des Entreprises et Administration**  
En partenariat avec le secteur professionnel de la distribution (CODIM), sur **trois ans : 11 apprentis**
- > Le **DUT Services et Réseaux de Communication**  
En partenariat avec France Télécom, sur **deux ans : 5 apprentis**
- > La **Licence Professionnelle Produits Multimédias et Audiovisuels**  
En partenariat avec France Télécom, sur **un an : 12 apprentis**
- > La **Licence Professionnelle Commerce**  
En partenariat avec le secteur professionnel de la distribution (CODIM), sur **un an : 3 apprentis**.

UNIVERSITE de CORSE - FORMATION CONTINUE 2005/2006

FORMATION	Animateurs Réseaux Point Accès Multimédia (PAM)
FORMATION	Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE	Européen in Implantologie orale
DIPLOME UNIVERSITAIRE	Psychiatrie de l'adolescent
DIPLOME UNIVERSITAIRE	de Thérapie manuelle
DIPLOME UNIVERSITAIRE	Risques Majeurs
DIPLOME UNIVERSITAIRE	de Technique de base en journalisme
DIPLOME d'ACCES aux ETUDES UNIVERSITAIRES	Option littéraire (DAEU A)
LICENCE PROFESSIONNELLE	Gestion des Ressources Humaines en Formation Ouverte et à Distance (FOAD)
LICENCE PROFESSIONNELLE	Conduite d'ensemble de Musique traditionnelle corse
LICENCE PROFESSIONNELLE	Animateur Qualité
MASTER	Administration des Entreprises
MASTER	Sciences du Langage, spécialité sciences de l'éducation, option ingénierie des systèmes de formation - Corte
MASTER	Sciences du Langage, option ingénierie des systèmes de formation - Paris - Institut National des Kinésithérapeutes (INFK)



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

## 2.2 : La carte des filières de l'IUFM

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres forme :

> Au concours du premier degré : Professeur des Ecoles

> Au concours du second degré : CAPES  
(Certificat d'Aptitude au Professorat  
de l'Enseignement Secondaire)

> L'offre de formation existante :

CAPES et formations professionnelles correspondantes :

- Anglais
- Espagnol
- Lettres modernes
- Langue et culture corses
- Histoire-Géographie
- CAPEPS (Education physique et sportive)
- CRCPE (Conseillers principaux d'éducation)
- Sciences de la vie et de la terre
- Mathématiques.

> Les propositions d'ouverture :

- CAPES d'Italien
- CAPET Economie gestion
- CAPLP Lettres-Histoire.

## 2.3 : Les filières Post-Bac des Lycées

Les classes post baccalauréat des lycées comportent les Sections de Techniciens Supérieurs (STS) préparant aux examens du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) des lycées. Ces deux structures sont inscrites à la Carte des Formations Supérieures et Secondaires.

### > Les B.T.S dans l'Académie :

Ce type de formation permet à des jeunes qui souhaitent entrer rapidement dans la vie professionnelle d'obtenir une insertion sans effectuer d'études supérieures longues. Les commissions d'équivalence permettent toutefois aux étudiants dont le niveau est suffisant de se réorienter. Des passerelles sont possibles en premier cycle universitaire. Des formations courtes en un ou deux ans, adaptées à leur profil, existent pour les titulaires du BTS.

Les objectifs principaux sont les suivants :

#### - une optimisation des performances

Le taux de réussite après deux ans de formation est de 40 % et reste inférieur à la moyenne nationale.

Le travail portera autant sur les modalités pédagogiques d'enseignement que sur le suivi des étudiants.

#### - un objectif de cohérence avec les carte des DUT



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

### > Les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) :

Elles constituent pour l'Académie un atout dans les domaines d'excellence.

Les orientations suivantes pourraient être mises en place :

- développement d'une synergie plus complète entre l'Université et les CPGE
- travail en coopération des CPGE de l'Académie avec des CPGE d'autres Académies afin d'organiser une émulation plus forte (échanges, rencontres,...).

### CHAPITRE 3: PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ET FORMATIONS SUPÉRIEURES

Depuis l'adoption du schéma directeur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, le 19 décembre 2003 par l'Assemblée de Corse, la Collectivité Territoriale de Corse a déposé un dossier de candidature à la suite de l'appel à projets de l'Etat pour la mise en œuvre des pôles de compétitivité.

Cette candidature, suite à la fusion du projet Corse et du projet PACA, sur les énergies non génératrices de gaz à effet de serre a été retenue par l'Etat.

Les enjeux du pôle de compétitivité, pour la Corse, sont fondamentaux; ce pôle représente une opportunité de développement indéniable, et le Plan Régional de Développement des Formations doit accompagner ce projet. Au-delà de cette priorité qui doit être affichée en tant qu'objectif, le PRDF doit permettre de structurer les outils de formation indispensables à la réussite du projet de pôle.

Les pôles de compétitivité sont formés sur un espace géographique donné par des **entreprises**, des **unités de recherche** et des **centres de formation**.

La réussite du pôle Corse s'appuie sur une intégration forte de ce triptyque ainsi que sur la mise en œuvre de plates formes technologiques associant en leur sein :

- formation supérieure
- recherche appliquée et expérimentation
- transfert technologique aux entreprises.

Ces plates formes seront situées à Ajaccio (Vignola) pour le solaire, à Corte pour la Biomasse et sur le site du parc technologique de Bastia pour l'éolien.

Elles s'appuient, notamment, sur la création d'un Institut Euro méditerranéen des Energies Renouvelables articulé autour d'un partenariat entre l'Université de Corse, l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers) et l'école supérieure des travaux publics de l'ENSAM.



## LES FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Cet institut placé sous l'égide de l'ENSAM intégrera la plate forme technologique «Éolien», le Master spécialisé Energies Renouvelables de l'ENSAM et une formation d'ingénieur diplômante par la même école. Cette dernière formation s'effectuera par alternance (centre de formation / entreprise). Elle est accessible par la voie de la formation continue (Technicien supérieur justifiant de 3 années d'expérience professionnelle), de l'apprentissage (titulaire d'un diplôme BAC+2, âgé de -26 ans) ou par la formation initiale (BAC+2 - Math Sup. - Math spé. et/ou Licence).

La réussite du pôle de compétitivité Corse repose également sur la structuration d'une véritable filière de formation sur les ENR ainsi que sur la convergence des moyens techniques et financiers.

Cette nouvelle filière doit donc démarrer dès le début de la formation initiale et se poursuivre en formation continue. C'est ainsi que seront développées et soutenues par le PRDF, les actions de sensibilisation aux enseignements scientifiques, les actions pilotes, les projets éducatifs spécialisés ainsi que la création d'infrastructures de formation adaptées à ces enseignements.

Les enseignements scientifiques, notamment dans les domaines des ENR, seront soutenus tout le long des enseignements en collège et lycée. Sera également favorisée la création de diplômes spécialisés ENR de niveau IV et III.

Du point de vue des enseignements supérieurs, le Master de l'Université de Corse, l'école d'ingénieur de l'ENSAM et son Master spécialisé contribuent à la constitution de cette filière.





# AXE 2

## LES AUTRES FORMATIONS SUPERIEURES

## CHAPITRE 1: LES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

La Loi du 13 août 2004 a transféré aux Régions les formations initiales sanitaires et sociales :

- les bourses d'études des étudiants sur critères sociaux,
- le fonctionnement et l'équipement des centres de formation.

Conformément au Schéma des formations 2000/2006, ont été prises en charge :

### > Des Formations SANITAIRES :

- une formation d'élèves infirmières à Ajaccio et Bastia, sur trois ans (quota fixé à 60 étudiants pour la Haute-Corse et 60 étudiants pour la Corse du Sud) dispensée par deux Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) rattachés aux Hôpitaux d' Ajaccio et de Bastia, soit 360 élèves,
- une Ecole des Cadres intégrée à ce jour à l'IFSI de Bastia, soit 10 élèves.

### > Des Formations SOCIALES :

- une formation d'assistantes-sociales se terminant fin 2006.

**Nota** : une formation d'éducateurs spécialisés, et une formation d'éducateurs de jeunes enfants ont été réalisées antérieurement.

Un schéma régional des formations sanitaires et sociales est en cours de préparation et sera applicable dès 2007. Il déterminera les orientations, proposera des priorités en matière de besoin et de formation.

Il s'agira également de fixer les règles de cette co-construction permanente du Schéma régional à laquelle devront collaborer départements, communes, partenaires sociaux et secteur associatif.

Le secteur du service aux personnes constitue un enjeu de cohésion territoriale, économique et sociale, dans une île à la population vieillissante et inégalement répartie.



## LES AUTRES FORMATIONS SUPERIEURES

CHAPITRE 2: LES FORMATIONS DISPENSÉES PAR LES ORGANISMES CONSULAIRES,  
L'INSTITUT ENSAM DE CORSE ET LE CNAM CORSE

> La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE de Haute-Corse propose:

- à l'Ecole de Gestion et de Commerce de Bastia, un diplôme à Bac+3 d'études manageriales et commerciales, avec une possibilité d'admission parallèle pour les bac+2

- BTS en apprentissage Banque  
Management des unités commerciales  
Assistant de gestion PME/PMI.

> La CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE de Corse du Sud, en partenariat avec l'Université de Corse, propose :

- une Licence professionnelle d'Animateur Qualité (600 heures en Entreprise sur 1200) intégrée au Réseau : Institut Européen de la Qualité Totale.

> La CHAMBRE des METIERS de CORSE du SUD propose :

- un BTS Assistant de Gestion PME/PMI en Apprentissage.

> L'INSTITUT ENSAM de CORSE situé à BASTIA propose :

- un Master «Energies renouvelables et leurs systèmes de production» (18 étudiants). Cette formation bénéficie de liens étroits Ecole / Entreprise.

380 heures de formation théorique et spécifique (octobre à mars)

Projet en entreprise ou en collectivité d'une durée de six mois (avril à septembre)

Les partenaires : EDF, ADEME, CEA, CTC...

> LE CNAM de Corse :

Le CNAM propose des formations :

- Assistant de Gestion, mention Administration-Finance (niveau 3),
- Responsable Comptable (niveau 3),
- Certificat Professionnel Webmestre (en partenariat avec le GRETA).



# ANNEXES

## EFFECTIF DU SUPERIEUR EN CORSE 2005/2006

	FORMATION INITIALE		FORMATION CONTINUE	TOTAL
		APPRENTISSAGE		
UNIVERSITÉ DE CORSE (Y COMPRIS L'IUT)	3870	36 (IUT)	349	4255
IUFM DE CORSE 103 ÉTUDIANTS INSCRITS À L'IUFM ET À L'UNIVERSITÉ	314			314
SOUS TOTAL	4184	36	349	4569
ENSAM MASTER ENERGIE RENOUVELABLE	10		12	22
POST BAC DES LYCÉES :				
BTS	499	13		512
BTSA	44			44
CPGE	73			73
DIPLOMES PRÉPARATOIRES (DPECF, DECF)	71			71
FORMATIONS SANITAIRES	328		32	360
FORMATIONS SOCIALES	10			10
FORMATIONS ORG. CONSULAIRES (BTS, ECOLES DE COMMERCE)	66	54	21	141
SOUS TOTAL	1101	67	65	1233
TOTAL	5285	103	414	5802

IUFM : Institut Universitaire de Formation des maîtres

ENSAM : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CPEG : Concours préparatoires aux grandes écoles

DPECF/DECF : Diplôme Préparatoire aux Etudes Comptables et Financières



## ANNEXE : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN CORSE AVR. 2006

## SECTEUR AGRICULTURE / ENVOIRONNEMENT

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				APPR.	HORS APPR.	CONT.	
III	BTSA	Analyse et conduite de système d'exploitation et gestion-protection de la nature	LEGTA sartène		44		44
	DUT	Génie Biologique Génie Biologique Spé Génie de l'Environnement	Université	40 9			40 9
II	LICENCE/IUP	Génie de l'Environnement Opt. Environnement	Université	12			12
	MATRISE/IUP	Génie de l'Environnement Opt. Agro Génie de l'Environnement Opt. Env. Littoral		1 4			1 4
I	DIPLOME D'UNIVERSITÉ	Risques Majeurs			10		10
	MASTER	Sc. Env. Spé. Syst. Energ. et Energ. Renouv.		18			18
		Sc. pour l' Env. Spé. Risques Majeurs		11			11
		Gestion Env. Spé. Ingénierie Ecologique		38			38
		Gestion Env. Gestion Intégrée du Littoral		30			30
Biologie		19			19		
Chimie		7			7		
Informatique		9			9		
Mathématiques		3			3		
Energétique		5			5		
SOUS TOTAL				250		10	260

## SECTEUR ANIMATION / SPORT / CULTURE / FORMATION

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				APPR.	HORS APPR.	CONT.	
II	LICENCE	Corse STAPS Sciences de l'Education Arts	Université	102			102
				132			132
				57			57
		94				94	
	LICENCE PRO	GRH opt Enseignement/Formation Musique Traditionnelle Corse			12	12	
					10	10	
	EXAM. CONCOURS	CR Formation pour Avocat Prép. Concours Ingénieur Territorial		34		34	
				13		13	
I	MASTER	Manag. Activités Sport. et de pleine nature en Méditerranée Corse Langages Spé. Sciences de l'Education Lang. Spé. Sc. de l'Educ. Opt. Ing Syst Form Lang. Spé. Sc. de l'Educ. Opt. Ing Syst Form INK Sc Humaines et Soc. Spé. Projets Culturels		19			19
				17			17
				57			57
						16	16
						17	17
	DOCTORAT	Sciences de l'Education Corse		5		5	
				28		28	
	SOUS TOTAL			580	55	635	



## ANNEXE : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN CORSE AVR. 2006

## CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES / SERVICES DIVERS

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				Appr.	HORS APPR.	CONT.	
III	EXAM. CONCOURS	PCEM1	Université		123		123
		Analyse des Milieux Biologiques		25		25	
	DEUST	Assistant de Service Social Infirmier	IRTS IFSI 2A IFSI 2B	10 169 159	12 10	10 181 169	
I	INF. CADRES	Ecole des cadres infirmiers				10	10
	MASTER	Qualité Bio Biomolécules	Université	9			9
	DIPL. UNIV.	Psychiatrie de l'Adolescence Implantologie Thérapie Manuelle			20 30 12		20 30 12
SOUS TOTAL							589

SECTEUR COMMERCE / DISTRIBUTION

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				APPR.	HORS APPR.	CONT.	
III	BTS	Management unité commerciale	J. d'Arc		43		43
		Négociation et relation client			27		27
		Ventes productions touristiques	Giocante		51		51
		Management unités comm.	CCI 2B		16		26
		Banque	CCI 2B	16	10		26
	DUT	Techniques de Commercialisation	Université		94		94
II	BAC+3	Gestion et Commerce (école de Co.)	CCI2B		38		38
	LICENCE PRO	Licence Qualité	CCI2A		12		12
SOUS TOTAL				26	281	10	317



## ANNEXE : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN CORSE AVR.2006

## SECTEUR HOTELLERIE / RESTAURATION / TOURISME

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				APPR.	HORS APPR.	CONT.	
III	BTS	Hôtel, Rest. op_a: Mercatique Gest. Hot	F.Scamaroni	3			3
		Hôtel, Rest. op_b: Art Cul. Tabl. Serv	F.Scamaroni	5			5
		Hôtellerie Restauration 1e an.com	F.Scamaroni	24			24
II	DIPL. NAT	Commercialisation de Produits Touristiques	Université	7			7
	LICENCE	Guide Interprète National	Université	16			16
I	MASTER - IUP	Gestion et Dévelop. de Produits Touristiques	Université	28			28
SOUS TOTAL				83			83

SECTEUR INDUSTRIEL / ARTISANAT

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				APPR.	HORS APPR.	CONT.	
III	BTS	ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	Vincensini		41		41
		MAINTENANCE INDUSTRIELLE		17		17	
	CPGE	MECA.ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	L. Bonaparte		15		15
		SYSTEMES ELECTRONIQUES		28		28	
		PTSI (physique techno. Sciences ingénieur)		24		24	
		PT (physique techno)		13		13	
		LETTRES	Giocante	36		36	
		Génie Biologique Spé Indust Agro-alimentaires Conseil gestion entreprises agroalimentaires	Université	12		12	
	II	DUT DIPL. UNIV.					
LICENCE PRO.		Eau et Environnement	Université	18		18	
		Gest de Valor des Prod Agroaliment		15		15	
LICENCE		Qualité des Prod Agroalimentaires		6		6	
		Sciences et Technologies	Université	163		163	
		Biochimie		10		10	
		Biologie		22		22	
		Chimie		8		8	
		Mathématiques		14		14	
I	MASTER	Physique		4		4	
		Ingénierie Electrique		10		10	
		Qualité Bio Spé Qualité Valorisation Prod Médit. Master spécialisé ENR	Université ENSAM	16		16	
SOUS TOTAL				6	492	12	522



## ANNEXE : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN CORSE AVR. 2006

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				APPR.	HORS APPR.	CONT.	
III	BTS	INFORMTQ.RESEAUX.POUR IND.SERV.T.	Vincensini	13	38		51
		INFQ.GEST.ADM.RESX LOCAUX ENTREP	L. Bonaparte		8		8
	DUT	Services et Réseaux de Communication	Université	8	71		79
		Journalisme	Université			10	10
II	LICENCE PRO.	Multimédia	Université	11	27		38
	LICENCE - IUP	NTIC			55		55
		NTIC			25		25
	LICENCE	Information et Communication	Université		48		48
I	MASTER	Intégration des Systèmes d'Information	Université		30		30
		Spécialité Compétences Compl en Informatique Sc Humaines et Soc Spé Communication			6		6
	DOCTORAT	Communication	Université		9		9
SOUS TOTAL				32	369	10	411

SECTEUR TERTIAIRE / SERVICES

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL	
				APPR.	HORS APPR.	CONT.		
III	CAPACITÉ EN DROIT		Université		72		72	
	BTS	ASSISTANT DE DIRECTION	L.Bonaparte Vincensini		40		40	
		Assistant de gestion de PME PMI	CFA 2A	12	43		12	
		COMPTA. GESTION DES ORGANISATIONS	L.Bonaparte		32		32	
	COMPTA. GESTION DES ORGANISATIONS	Vincensini		51		51		
	Assistant de gestion de PME PMI	IMF Borgo	16		11	27		
	INFQ.GEST (1E ANN.COMMUNE)	L.Bonaparte		33		33		
	DECF-1 DECF-2 DECF-3	DECF-1		Vincensini		27		27
		DECF-2			24		24	
		DECF-3			20		20	
DUT	Gestion des Entreprises et des Admi.		Université	11			64	
	GEA Spé Finances-Comptabilité				53		12	
	GEA Spé Gestion Admi. Petites et Moy. Org				22		22	
II	LICENCE PRO.	Animateur Qualité Entrepreneurial	Université		20	10	10	
	DIPLOME D'U.	Procès et Contentieux	Université		12		20	
							12	



## ANNEXE : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN CORSE AVR. 2006

## SECTEUR TERTIAIRE / SERVICES

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL	
				APPR.	HORS APPR.	CONT.		
II	LICENCE	Economie-Gestion	Université		213		213	
		Eco-Gestion Parcours Gestion		91		91		
		Droit-Administration Publique		374		374		
		Anglais		79		79		
		Espagnol		24		24		
		Italien		79		79		
		LEA		44		44		
		Lettres Modernes		83		83		
		Histoire		206		206		
		Sciences du Langage		5		5		
								47
								36
								65
I	MASTER	Droit Notarial	Université		47		47	
		Droit des Collectivités Territoriales		36		36		
		Economie Régionale		65		65		
		Sciences du Management Spé Adm des Entrep		159		159		
		Sciences du Management Spé Adm des Entrep FC					11	
		Sciences du Manag. t Spé Aff Internat Sud-Médit		23		23		
		Sciences du Management Spé Ress. Humaines		32		32		
		Langages Spé Sciences du Langage		9		9		
		Langages Spé Etudes Littéraires		65		65		
		Sc Humaines et Soc Spé Histoire		62		62		
								30
								21
								33
DOCTORAT	DOCTORAT	Sciences Juridiques	Université		30		30	
		Sciences Economiques		21		21		
		Anthropologie-Histoire		33		33		
		Langages-Sc du Langage		12		12		
		Arts		3		3		
Sciences de Gestion	45		45					
SOUS TOTAL				39	2301	32	2372	

AUTRES / EDUCATION

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	ORGANISME	STATUT FORMATION			TOTAL
				APPR.	HORS APPR.	CONT.	
I	BTS	DAEU	Université		31	179	179
		Etudiants Erasmus - Auditeurs Libres		34		34	
		Certificat Informatique-Internet					
I	HDR	Biologie	Université	1			1
		Informatique		1			1
		Sciences de Gestion		1			1
		Anthropologie		2			2
		Sciences de l'Education		1			1
SOUS TOTAL				71	179	250	
I	CPE	Histoire/géo Maths Lettres Modernes Anglais Espagnol LLC SVT	IUFM	27			27
				12			12
				15			15
				11			11
				19			19
				11			11
				20			20
				15			15
				18			18
				166			166
SOUS TOTAL				314		314	
	CAPEPS						
	PROF. DES ÉCOLES						



## ANNEXE : REPARTITION DES EFFECTIFS DU SUPERIEUR EN CORSE AVR. 2006

## BATIMENT / TP / TOTAL GENERAL

NIVEAU	DIPLOME	LIBELLÉ SPÉCIALITÉ	STATUT FORMATION				
			ORGANISME	APPR.	HORS APPR.	CONT.	
III	DUT	Génie Civil	Université		49		49
			TOTAL GÉNÉRAL	103	5285	414	5802

Publication de La Collectivité Territoriale de Corse  
Direction Générale des Services  
Direction de la Formation, de l'Enseignement et de la Recherche  
Service des Editions de La Direction de la Communication  
Conception graphique et mise en page : AGEF  
Impression : ALBORE Editions  
Crédit Photos : AGEF / CTC  
Edition Juillet 2007  
Document non contractuel